



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

4 mars 2022

Crise ukrainienne Dispositif cantonal d'accueil

En raison de la crise ukrainienne, les différents acteurs du domaine de l'asile reçoivent actuellement de nombreuses demandes de la part de la société civile. Beaucoup se demandent comment ils peuvent soutenir les réfugiés de guerre. Le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) a créé un point de contact à l'intention des personnes souhaitant apporter une aide concrète aux réfugiés ukrainiens.

Les différents acteurs du domaine de l'asile reçoivent actuellement de nombreuses demandes de la part de la société civile. Sensibilisées par les événements en Ukraine, un certain nombre de personnes souhaitent apporter leur contribution dans différents domaines de l'asile et du soutien aux réfugiés (accueil de personnes, logement, bénévolat, etc.).

Le canton du Valais attend plus d'informations de la part du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) quant au statut qui sera attribué aux ressortissants ukrainiens. Les conditions d'accueil pourront alors être clarifiées.

Le Service de l'action sociale (SAS) par son Office de l'asile (OASI) va renforcer son dispositif d'accueil cantonal en fonction de l'évolution de la situation et des besoins.

Un guichet unique a été ouvert pour répondre aux demandes de la population via le numéro de téléphone suivant 027 606 48 74 ou 079 765 70 95 (du lundi au vendredi, durant les horaires de bureau) ou par mail à entraide2022valais@admin.vs.ch.

Personnes de contact

Mathias Reynard, chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 027 606 50 95

Roger Fontannaz, chef de l'Office de l'asile, 027 606 48 55

